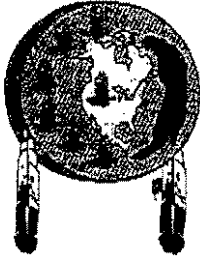


*Projet de construction d'une ligne à 315 kV,
la ligne Chénier-Outaouais*

Demandes d'audience

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement



KITIGAN ZIBI ANISHINABEG

P.O. Box 309, Maniwaki, QC J9E 3C9 Tel: (819) 449-5170 Fax: (819) 449-5673

April 23, 2008.

To: Line Beauchamp

As Chief of the Kitigan Zibi Anishinabeg, our collective history includes the Buckingham area. A number of people still living at Kitigan Zibi originated from the hunting territories around the Buckingham area. This was before being displaced and sent to the Indian Reserve at Maniwaki, now known as Kitigan Zibi.

Therefore, the ties and memories to these particular lands were never really severed. That is why a number of Algonquins at Kitigan Zibi are concerned about the proposed transmission lines that will cut into traditional territories.

We are asking for an information session on this development. The location and time can be agreed to later.

Sincerely,

Chief Stephen McGregor,
Kitigan Zibi Anishinabeg.

REÇU le
24 AVR. 2008 HC

MIRABEL, Répt. AVRIL 2008

1/a

MME. LINE BEAUCHAMP
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
675 RENÉ-LÉVESQUE EST
QUÉBEC, Q.C. G1R 5V7

OBJET

DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE
PROJET DE LIGNE 315 KV
CHÉNIER-OUTAOUAIS

MADAME,

MARDI, 1^{er} AVRIL 2008 LE BAPE,

TENAIT A MIRABEL UNE SÉANCE D'INFORMATION

SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE,

A 315 KV. CHÉNIER - OUTAOUAIS

INFORMÉ A LA DERNIÈRE MINUTE

PAR UN VOISIN DU POSTE CHÉNIER, C'EST DE

JUSTESSE QUE J'AI PU ASSISTER A CETTE SÉANCE,

AUCUN AVIS DANS LES JOURNAUX OU LETTRE

N'EST PARVENU A MON ATTENTION. MES VOISINS

POURRAIENT EN DIRE AUTANT.

SELON CE QUI A ÉTÉ EXPOSÉ,

IL S'AGIT DE LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE A

315 KV. DE 114 KM, ENTRE LE POSTE CHÉNIER ET

LE POSTE OUTAOUAIS, ET L'AJOUT D'ÉQUIPEMENT

A L'INTÉRIEUR DU POSTE CHÉNIER,

LE BUT DU PROJET EST D'AUGMENTER LA

CAPACITÉ D'EXPORTATION DE L'INTERCONNECTION

VERS L'ONTARIO, DE SÉCURISER LE RÉSEAU ET

D'AMÉLIORER LA FIABILITÉ DE L'ALIMENTATION ET

DE L'EXPORTATION.

CÉ PROJET, SELON LE PROMOTEUR, FAIT SUITE

A L'ABANDON D'UN AUTRE PROJET, CELUI DE TRANSFORMER

LE COURANT AU POSTE GRAND-BRULÉ ET LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE

A 315 KV, RELIANT DIRECTEMENT CELUI-CI AU POSTE

OUTAOUAIS

LES RAISONS INVOQUÉES PAR HYDRO-QUÉBEC,
 POUR UN TEL CHANGEMENT DE TRACÉ, SONT DES
 OBJECTIONS D'ORDRE ESTHÉTIQUE DE LA PART
 DES M.R.C. TRAVERSÉES.

J'HABITE DANS LE RANG _____, SUR
 UNE COLLINE SURPLOMBANT LE POSTE CHÉNIER, A
 ENVIRON 1.5 KM DE CELUI-CI.

DE TOUTES LES INSTALLATIONS SIMILAIRES, LE LONG
 DE LA LIGNE DE CEINTURE ENTOURANT MONTREAL,
 LE POSTE CHÉNIER EST LE SEUL QUI N'EST PAS
 INSONORISÉ CONVENABLEMENT PAR RAPPORT AUX
 HABITATIONS ENVIRONNANTES.

A CAUSE DE LEUR SITUATION ÉLEVÉE PAR
 RAPPORT AU POSTE CHÉNIER LES HABITATIONS DU
 RANG _____ SONT SUJETTES A DES

NUISANCES SONORES AMPLIFIÉES PAR LES
PHÉNOMÈNES D'EFFET DE SOL ET D'INVERSIONS
DE TEMPÉRATURE.

EN PLUS DES NUISANCES SONORES QUI ONT
DÉJÀ FAIT L'OBJET DE NOMBREUSES PLAINTES TANT
AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT QU'À HYDRO-
QUÉBEC, IL Y A AUSSI DES NUISANCES VISUELLES ET
LUMINEUSES.

LES MESURES DE BRUITS OBTENUES PAR
LE M.E.Q. SONT D'UNE VALEUR SUFFISANTE
POUR AVOIR FAIT L'OBJET DE MISE EN DEMEURE
À HYDRO-QUÉBEC
LA POLLUTION LUMINEUSE QUANT À ELLE

VIENT PRINCIPALEMENT DE DEUX SOURCES :

A SAVOIR :

1^{re} - L'ÉCLAIRAGE INTENSIF ET MAL ORIENTÉ DES
INSTALLATIONS.

2^{de} - LES FEUX STROBOSCOPIQUES DE LA TOUR
DE TÉLÉCOMMUNICATION.

LORS DE CETTE SÉANCE, HYDRO-QUÉBEC A
AFFIRMÉ QU'ELLE PROJETAIT ÉGALEMENT
D'AUGMENTER LA CAPACITÉ DE TRANSFORMATION
DU POSTE CHÉNIER EN Y RAJOUTANT DES
ÉQUIPEMENTS TEL QUE DISJONCTEURS ET
TRANSFORMATEURS.

DANS SON BULLETIN D'INFORMATION NO. 1,
DATÉ DE MARS 2007, HYDRO-QUÉBEC NE
MENTIONNE PAS, DANS LA LISTE DES ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX DE CE PROJET, L'INTÉGRATION
SONORE ET VISUELLE DU POSTE CHÉNIER.

A CETTE OCCASION, J'AI POSÉ PLUSIEURS
QUESTIONS AU REPRÉSENTANT D'HYDRO-QUÉBEC
MAIS PRESQUE TOUTES SONT DEMEURÉES SANS
RÉPONSES.

PAS MOYEN DE SAVOIR QUEL SERA L'IMPACT
SONORE ET VISUEL AU NIVEAU DU RG.

ENTRE 1983 ET 1995, DEUX DES QUATRES
GROUPES DE TRANSFORMATEURS* DU POSTE CHÉNIER
(* 3 INDUCTANCES A.S.E.A. - 3 INDUCTANCES TRAFU-UNION - 6 TRANSFO. A.S.E.A.)
ONT EXPLOSÉS. L'ÉCOULEMENT DE L'HUILE DE
REFROIDISSEMENT QUI S'EN EST SUIVI, N'A PAS

ÉTÉ RÉTENU PAR LES BASSINS DE RÉTENTION,
POURTANT PRÉVU À CET EFFET, SI
BIEN QUE LE LIQUIDE S'EST RETROUVÉ JUSQUE

DANS LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES À PROXIMITÉ

DE LA PRISE D'EAU DE L'ARQUÉDUC DE ST-EUSTACHE.

POURTANT HYDRO-QUÉBEC SE PROPOSE D'INSTALLER

LE MÊME TYPE DE BASSIN DE RÉTENTION, SELON

LES RENSEIGNEMENTS OBTENUS.

EN CHOISSISSANT LE TRACÉ CHÉNIER-OUTAOUAIS

AU LIEU DU TRACÉ GRAND-BRULÉ - OUTAOUAIS, HYDRO

QUÉBEC CHOISI DE CONCENTRER SES LIGNES
DANS LE MÊME CORRIDOR ET PAR LE FAIT
MÊME DE CONCENTRER LA TRANSFORMATION AU
POSTE CHÉNIER

L'AUGMENTATION DE PRODUCTION A
CHÉNIER, AU LIEU DE GRAND-BRULÉ VA ENTRAÎNER
UNE AUGMENTATION PROPORTIONNELLE DES NUISANCES
DANS CE MILIEU HABITÉ DE MIRABEL

CHÉNIER EST LE SEUL POSTE DE LA LIGNE
DE CEINTURE A 735 KV. ENTOURANT MONTRÉAL
A ÊTRE SITUÉ EN CONTREBAS D'UNE ZONE HABITÉE,
ET EST DE CE FAIT MAL INSONORISÉ PAR
RAPPORT AUX RÉSIDENCES ENVIRONNANTES.

PAR CONTRE, GRAND-BRULÉ EST MIEUX
INSONORISÉ PUISQU'IL EST SITUÉ LOIN DES HABITATIONS.

A LE DERNIER ENDRIT, LE LOGEMENT DES EMPLOYÉS
D'HYDRO-QUÉBEC A MÊME ÉTÉ DÉMÉNAGÉ A PLUS DE
10KM. DU POSTE, IL Y A DE CELA QUELQUES ANNÉES, AFIN
D'ASSURER A CEUX-CI UNE PLUS GRANDE TRANQUILITÉ,
LA TRANSFORMATION DU COURANT A GRAND-
BRULÉ AU LIEU DE CHÉNIER ASSURERAIT UNE
MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AUX CITOYENS DE MIRABEL
HYDRO-QUÉBEC PARLE DE SÉCURISER SON
RÉSEAU AFIN D'ASSURER UNE LIVRAISON FIABLE D'ÉLECTRICITÉ
AUX RÉSEAUX NORD-AMÉRICAINS VOISINS.

EN CONCENTRANT SES ÉQUIPEMENTS AU MÊME
ENDRIT, ET SES LIGNES DANS LE MÊME CORRIDOR,
HYDRO-QUÉBEC AUGMENTE LEUR VULNÉRABILITÉ
FACE AU CAPRICE DE LA NATURE ET AUX ACTES
DE SABOTAGE TERRORISTE.

0

POUR TOUTES CES RAISONS, JE CROIS
 QU'IL SERAIT PLUS SÉCURITAIRE ET RESPECTUEUX
 DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VOISINAGE DE
 TRANSFORMER ET D'ACHEMINER L'ÉLECTRICITÉ A
 PARTIR DU POSTE GRAND-BRULÉ AU LIEU DE CHÉNIER
 DONC JE M'OPPOSE AU TRANSFERT DE
 CE PROJET DE GRAND-BRULÉ A CHÉNIER.

EN CONSIDÉRATION DES FAITS CI-HAUT
ENONCÉS, JE DEMANDE QUE SOIT TENU DES
AUDIENCES PUBLIQUES CONCERNANT LE PROJET
 DE LIGNES A 315 KV. CHÉNIER - OUTAOUAIS
 ESPÉRANT CES RENSEIGNEMENTS UTILES

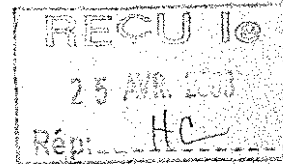
VEUILLEZ ACCEPTER MES SALUTATIONS DISTINGUÉES

Michel Belhumeur
 MICHEL BELHUMEUR

C.C. M. FRANÇOIS DESROCHERS, DÉPUTÉ DE MIRABEL
 M. PIERRE PAUL MELOCHE, CONSEILLER MUNICIPAL, MIRABEL
 P.J. CONCLUSION DES MESURES ACOUSTIQUES

CONCLUSION D'UNE ÉTUDE ACOUSTIQUE

Cependant, cette situation ne se produit sur le rang LaFresnière que dans des conditions défavorables de propagation à distance du bruit: nuit humide, brouillard, plafond nuageux, absence de vent ou vent léger dans la direction des plaignants, inversion de température et réfraction des ondes acoustiques. Du fait de l'absence d'un effet de sol, d'un gradient de température ou d'une topographie favorable, la butte de terrain habitée au sud du poste se trouve donc être plus sensible à un impact acoustique aléatoire. De plus, au cours d'une période assez courte de temps, cet impact peut fluctuer avec le mouvement des masses d'air et présenter une sorte d'ondulation, d'ailleurs déjà sensible à la barrière même du poste.



Notre-Dame-de-la-Paix, le mardi 22 avril 2008

Cabinet de la ministre
Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

c.c. : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Objet : Demande d'audiences publiques

Réf. : Projet de construction de la ligne électrique de 315 kV Chénier-Outaouais par
Hydro-Québec TransÉnergie

Madame la ministre,

J'ai symboliquement attendu ce Jour de la Terre pour vous demander d'octroyer le mandat au BAPE de tenir des audiences publiques sur le projet mentionné ci-dessus car il s'agit d'un projet dont les impacts écologiques seront considérables et ce, même si Hydro-Québec opérera à l'intérieur de son emprise existante. Ce sont donc mes inquiétudes face à ces impacts sur l'environnement qui motivent principalement ma demande.

En effet, en dépit des efforts effectués par Hydro-Québec pour choisir un tracé moins dommageable pour l'environnement (les deux autres tracés ayant été écartés), il n'en demeure pas moins que le tracé retenu occasionnera les impacts suivants :

- un déboisement important (237 hectares selon le promoteur) ;
- des pertes de productions agricoles ;
- un élargissement de la zone déboisée autour des pylônes (corridor plus large qui aura l'effet d'une frontière pour certaines espèces) ;
- des épandages plus importants de phytocides ;
- une réduction des habitats fauniques dont notamment des aires de nidification d'une quarantaine d'oiseaux forestiers ;
- le déboisement des rives autour des cours d'eau ;
- la pollution de ces cours d'eau par les phytocides et par la sédimentation suite au déboisement ;
- le réchauffement de l'eau causé par le déboisement ;

et l'augmentation des champs magnétiques dans le secteur, champ qui aura certainement des impacts sur les oiseaux migrateurs comme la bernache du Canada qui traverse le secteur à tous les printemps et automnes.

De plus, le tracé retenu par Hydro-Québec sera en grande partie parallèle à la nouvelle autoroute 50 présentement en construction. Cela aura pour effet la création d'un large corridor déboisé, bétonné ou stérilisé par les phytocides, un véritable mur de Chine pour les fragiles écosystèmes de ces milieux montagneux. Cette zone très large de 114 km de long subira une énorme pression suite aux travaux qui se succéderont et je crains que la perte écologique ne soit beaucoup plus importante que le prévoit Hydro-Québec et le ministère.

Par conséquent, je vous demande d'octroyer au BAPE le mandat de tenir une audience publique sur les impacts combinés des deux projets : soit la ligne électrique Chémier-Outaouais et le projet d'autoroute 50.

Par ailleurs, outre les impacts environnementaux du projet d'Hydro-Québec, je crois que l'ensemble de la population de la Petite-Nation a le droit de se prononcer sur le sujet. Lors de la soirée d'information tenue à Montebello, une quarantaine de personnes se sont déplacées pour l'occasion, une démonstration éloquente de l'intérêt suscité par ce projet controversé. Parmi ces personnes, plusieurs propriétaires directement touchés, mais aussi des citoyens inquiets des impacts sur l'environnement ainsi que des impacts sur le paysage et le développement touristique de notre bucolique région. À ce titre, la MRC et le CLD Papineau misent conjointement sur le développement touristique pour contrecarrer le déclin de l'industrie forestière causé par le saccage et la surexploitation continus de la forêt. L'aviissement du paysage que causeront le projet d'Hydro-Québec combiné à celui de l'autoroute 50 aura certainement un impact important sur la possibilité de développer le tourisme et plus particulièrement l'écotourisme dans le Sud de la région.

En tant que citoyen ayant des enfants, ce projet m'inquiète car il aura des répercussions à très long terme, d'autant plus que la construction de cette ligne de 315 kV n'est absolument pas nécessaire pour la région : elle ne servira qu'à réaliser une plus importante interconnexion avec le réseau de l'Ontario afin d'exporter davantage d'électricité. Une chose est certaine : ce sont les citoyens de la région qui devront vivre avec les impacts de cette volonté d'exporter à n'importe quel prix. Ceux-ci doivent pouvoir faire valoir leurs points de vue aux commissaires lors d'audiences publiques.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, veuillez recevoir, madame la ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.


Sébastien Béland